

L'écho de Doutchi

Association "Échanges avec Dogondoutchi-Niger" - Site <http://doutchiorsay.fr/>
30, Avenue Parrat - 91 400 ORSAY - Tel : 01 60 14 74 73 - e-mail : boy-marcotte@wanadoo.fr

N° 42 - décembre 2016



Nous avons été particulièrement heureux cette année de la rencontre que nous avons faite avec nos invités nigériens à l'occasion de la semaine de solidarité internationale de novembre. Deux personnalités certes bien différentes, mais qui ont en commun leur jeunesse, leur foi en l'avenir, la

qualité de leur réflexion, leur dynamisme.

Haoua est institutrice en CM2, elle a 38 ans et 4 enfants. Elle organise la correspondance de sa classe avec celle de Mme Marchal à l'école du Guichet.

Issaka a 28 ans et il est jeune marié. C'est l'assistant de Lacho, notre principal interlocuteur à Doutchi. Issaka suit en particulier le développement agricole, donc le projet avec l'AFD dont il est question par ailleurs dans ce numéro.

Au cours de cette semaine, nous avons eu beaucoup d'échanges avec eux, ce qui était à la fois fort sympathique, fort instructif pour nous et facile en raison de la qualité de leur français. Nous vous présentons ci-dessous ce qui nous paraît l'essentiel de ces échanges.



Comment nos hôtes voient-ils l'avenir de leurs enfants, actuels ou à venir?

Les études ont manifestement une grande importance pour eux et ils souhaitent pousser aussi loin que possible leurs enfants quel que soit le sexe. Au niveau primaire, les filles sont autant scolarisées que les garçons. Ensuite cela diminue un peu avec l'âge, certes à cause de l'importance du mariage précoce, mais surtout parce que les jeunes filles doivent aider leur mère à subvenir aux besoins de la famille. Actuellement, les écoles sont surchargées. Haoua a 48 élèves dans sa classe. Elle-même est titulaire et donc assurée de son poste et de son salaire, mais beaucoup de ses collègues sont contractuels et payés très irrégulièrement. Ce défaut de paiement est dû à la pauvreté de l'Etat qui doit dépenser énormément en mesures de sécurité, au détriment de l'éducation des nombreux enfants. Et comme dans la tradition locale

avoir un grand nombre d'enfants est considéré comme une richesse, le problème est loin d'être résolu. Toutefois il est évident que les jeunes générations commencent à prendre cette situation en mains, et nos hôtes nous ont parlé ouvertement du contrôle des naissances. Ils l'envisagent d'abord comme moyen d'espacer régulièrement les naissances. La diminution prévisible de la surface des champs en raison de l'augmentation de la population est un autre élément dont ils voient l'importance car les terres sont héritées par tous les enfants, la part des filles étant la moitié de celle des garçons. Jusqu'à présent il restait des terres inexploitées, ce qui devient de moins en moins le cas. Naturellement, il s'agit là d'une question assez délicate qui nécessite une prise de conscience de la société, et qui ne peut évoluer que sur le long terme.

Qu'en est-il de l'éducation des filles ?

Haoua nous a révélé un aspect inconnu. L'éducation d'une fille est plus coûteuse que celle d'un garçon; sa famille se soucie de son apparence, lui offre bijoux, maquillage ou belles tenues et a le souci de lui offrir tout le nécessaire. En milieu rural, les parents de familles pauvres et aussi les filles sont forcément tentés d'accepter un mariage précoce avec un homme plus riche, quel que

Quel est l'état des diguettes actuellement?

A la question de l'entretien des diguettes de Dogondoutchi, élément essentiel de la lutte contre l'érosion des sols et moyen de réduire les dégâts provoqués par les pluies d'été de plus en plus violentes, Issaka nous a répondu que la situation n'était pas facile à régler. L'entretien n'est en fait plus assuré et les diguettes fortement ensablées ne sont plus

Comment les nouvelles parcelles irriguées seront-elles attribuées ?

L'association Orsay-Dogondoutchi soutient le projet d'amélioration du maraîchage grâce à un financement tripartite Etat nigérien-AFD-coopération suisse dont nous détaillons le lancement dans le paragraphe suivant.

Comment ces nouvelles surfaces irriguées seront-elles attribuées ? Est-il tenu compte de la situation personnelle des demandeurs ?

Issaka nous l'explique.

Il y a création de parcelles irriguées d'environ 2500 m² chacune. La mairie est chargée de leur attribution, elles seront en location.

Ces terrains ont été cédés à la mairie par leurs propriétaires, qui ont reçu en contrepartie une indemnité et un autre terrain dans un

soit son âge. Il y a quelques années, nos amis étaient tout fiers de nous annoncer qu'à l'école il y avait maintenant autant de filles que de garçons. Quel chemin parcouru! Il est maintenant admis qu'une fille poursuive ses études jusqu'au bac, quitte à interrompre sa scolarité, pour se marier vers 20 ans, avoir un premier enfant qui prouve sa fécondité et reprendre ensuite ses études avec le soutien de sa famille et de son mari.

très fonctionnelles, ou, plus grave, elles sont parfois dégradées parce que des habitants prélèvent des pierres pour leur usage personnel. Cette situation a même suscité de la part du maire une vive réaction pour sensibiliser et responsabiliser les habitants de Dogondoutchi, qui sont tous directement concernés.

lotissement de la commune. Les anciens propriétaires sont prioritaires pour l'attribution d'une parcelle irriguée dont ils ne seront que locataires comme tous les autres.

Un quota est réservé aux femmes et en priorité aux veuves. Puis seront attributaires ceux qui n'ont pas encore de jardin maraîcher et les parcelles restantes iront aux autres demandeurs.

Cette augmentation des surfaces irriguées permettant plusieurs récoltes par an profitera ainsi au plus grand nombre.

Mais ces attributions de droit d'usage de la parcelle irriguée ne sont pas définitives et pourront être remises en cause si la parcelle n'est pas bien entretenue.

La mise en route effective du projet Sécurité alimentaire à Douthi

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent Écho, l'AFD (Agence Française de Développement) a donné un avis favorable pour le financement à 42% du projet intitulé "Sécurité Alimentaire à Dogondoutchi". Cet appui financier a permis de déclencher le cofinancement du gouvernement nigérien et celui d'Agro-sans-Frontières suisse, bouclant ainsi le budget prévu de 861 000 euros sur 3

ans. Ce résultat est l'aboutissement d'un programme préparé depuis plus de trois ans (Étude de 2013) par nos amis nigériens à l'aide de soutiens financiers du Ministère des Affaires Étrangères et du Conseil Général 91, pour les études préalables. Rappelons que ce programme a été monté pour répondre aux épisodes récurrents de sécheresse ou d'inondations qui divisent par deux les

productions de mil et provoquent tous les 3 à 5 ans de graves déséquilibres alimentaires qui doivent être pris en charge par l'aide alimentaire internationale (PAM, programme alimentaire mondial). L'objectif est de rendre le maraîchage possible toute l'année, c'est-à-dire de se rendre indépendant de l'assèchement des nappes phréatiques superficielles et d'augmenter les surfaces irriguées. Un objectif complémentaire est d'augmenter la production de mil par le développement du programme champs-écoles. L'étude portait sur la possibilité d'utiliser des nappes profondes renouvelables au moyen de forages, chacun d'eux irrigant un module de 8 ha. La mise en œuvre de 4 modules est prévue dans le cadre du projet AFD pour les 3 prochaines années. La première année verra la réhabilitation les 17 ha déjà cultivés en maraîchage autour de la mare de TapkinSaw.

Du 14 au 22 juillet, notre président, Jean-Louis Boy-Marcotte ainsi que celui d'Agro-sans-Frontières Suisse, Robert Girardet, se sont rendus à Niamey et Doutchi pour la mise en route de la première tranche (2016-2017) du programme. Cette visite très utile a permis d'aborder les points suivants :

1- Entrevue avec le ministre de l'Agriculture, M Albade ABOUBA, pour assurer le financement de la contribution nigérienne (42%). Le versement de la première tranche de la participation nigérienne a été confirmé et effectué depuis.

2- Mise en place d'un compte dédié au projet auprès de la banque BOA (Bank of Africa) de Doutchi. Ce compte fonctionne sous la responsabilité du comité de pilotage du projet avec signature conjointe du Maire et du représentant du RAIL, maître d'œuvre (Souley Soumana). La première tranche de la subvention AFD de (154 000 €) nous a été versée. Le suivi des comptes interactif entre le RAIL et notre association est réalisé selon un cadre imposé par l'AFD. La gestion pratique de ce compte et ses relations avec le compte générique du RAIL a été discutée lors de venue à Paris le 2 décembre de Mahaman Adamou, secrétaire permanent du RAIL.

3- Le bâtiment de stockage réfrigéré en cours d'essais a été visité. Ce bâtiment est

financé directement par la coopération suisse qui par ailleurs assurera la formation à la gestion et à la commercialisation de la production de pommes de terre.



Le bâtiment réfrigéré et les premières tonnes de pommes de terre stockées.

4- Validation avec la population des options du projet de réhabilitation de Tapkin Saw

Afin d'associer au mieux les populations au projet, une séance de travail a rassemblé les représentants des maraîchers de la mare TapkinSaw, ceux de la Fédération de coopératives maraîchères nigériennes (FCMN), ceux du RAIL (Souley Soumana Lacho et Sanoussi Mali), le Maire et Abdoulaye Zangui, responsable hydraulique du département. Les questions suivantes ont été abordées

- Où implanter les deux forages profonds à Tapkin Saw ?
- Comment gérer l'eau de la mare et l'eau des forages ?
- Quelle taille choisir pour les réservoirs et où les implanter ?

Il ressort de cet échange que le pompage de la mare vers un ou des réservoirs alimentant les réseaux de distribution sera géré par l'association des maraîchers.

Le pompage individuel dans la mare ne sera plus admis. Il serait de toute façon plus cher que le pompage collectif. La commutation du pompage de la mare vers les forages se fera par décision de l'association des maraîchers. Chaque maraîcher paiera une redevance pour l'eau à un tarif unique pour tous quelle que soit la position de sa parcelle. Pour tous ces aspects d'organisation le RAIL/FCMN, à la demande du préfet, en accord avec le Kona, Chef traditionnel de Doutchi, feront une initiation des maraîchers pour qu'ils comprennent bien que ce nouveau fonctionnement est à leur avantage.



5- Suivi du niveau des nappes phréatiques

Le RAIL informera l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), organisme international responsable du suivi des nappes phréatiques du Sahel. Les études et observations des forages existants ou en projet lui permettent d'évaluer les débits qu'il est possible de tirer sans dépasser les capacités de renouvellement de la nappe phréatique.

6- Point au 15 novembre sur l'avancement des travaux d'irrigation :

En août-septembre 2016, l'étude de 2013 a été actualisée conjointement par le RAIL, la Direction Départementale Hydraulique et les maraîchers pour définir le cahier des charges (débit des forages, apport de la mare, réseau de distribution de l'eau dans les parcelles).

Tous les appels d'offres seront soumis fin novembre et les travaux devront s'effectuer de décembre à février pour une réception en mars.

La présence d'Issaka à Orsay a permis un



examen complet de l'adéquation des moyens alloués en fonction des besoins et a conduit à des réajustements, en particulier pour renforcer l'encadrement par le RAIL.

La situation délicate du programme champs-écoles a été aussi abordée. Un point sera fait dans le prochain numéro de l'Écho car le démarrage est retardé de 6 mois pour être en phase avec la saison agricole.

Nouvelles brèves:

Oui au projet "cuisine au gaz" : Le conseil départemental de l'Essonne (CD91) vient d'accorder une subvention de 2000 € pour le soutien au projet d'équipement individuel pour la cuisine au gaz en substitut de la cuisine au bois plus chère et plus pénalisante pour l'environnement (déforestation). Cette somme ajoutée aux 2000 € sur les fonds propres de l'association, grâce à vos dons, permettra la mise en place d'une caisse de microcrédit comme nous l'avons fait avec succès pour les latrines.

Réduction drastique du flux migratoire en provenance d'Agadès

Le Niger vient d'être félicité par l'Union Européenne pour son action contre les flux migratoires en direction de l'Europe (arrestation de passeurs...). En échange, l'U.E. soutient 5 pays africains dans leur développement et contre les causes à long terme des migrations, mais le Niger est le plus efficace. Le nombre de migrants traversant le Sahara via le Niger a enregistré son plus bas niveau : il est passé de 70 000 en mai 2016 à 1 500 en novembre dernier.